

Lo Dr. Cramp, après avoir travaillé cinq années à la rédaction du Pilot, vient de se désister de cette tâche pour en accepter une autre non moins laborieuse en qualité de Président du bureau des directeurs du Collège Acadia, dans la Nouvelle-Ecosse.

Le conseil municipal de Québec a suivi l'exemple de celui de Montréal, on exigeant un impôt de quelques unes des personnes de la campagne qui viennent vendre leurs produits au marché. De là grande rumeur, et insurrection de la part des cultivateurs qui refusent de venir au marché. La même chose est arrivée ici pendant quelque temps, mais on a eu le bon esprit de comprendre que tous ceux qui se servaient des rues et des marchés devaient contribuer à leur entretien, et qu'il n'était pas juste de laisser ce lourd fardeau aux citoyens des villes qui ont déjà leur bonne part de taxes à payer. Si les cultivateurs des environs de Québec persistent à garder leurs produits chez eux, les spéculateurs et les regrattiers de Montréal, avec la facilité de communication qui existe, iront approvisionner les marchés de Québec, et à des prix très-modérés.—(Minerve.)

#### NEW-YORK.

Une tragédie dans la rue.—M. Morgan déménageait le 1er mai; un individu nommé Sanders le suit, s'approche, et lui tire un coup de pistolet: par un bonheur singulier, la balle, trop petite pour le canon, avait roulé avant que Sanders ne fit feu, et Morgan reçut seulement dans la figure la charge de poudre. Sanders tira un second coup de pistolet, mais encore une fois, il manqua sa victime. Alors, il tira un poignard, et se le plongea dans la poitrine. Il expira presque sur-le-champ.

Une double condamnation capitale.—Deux affaires de meurtre se sont dénouées cette semaine à la Cour de New-York par deux condamnations capitale.

Le 17 du mois dernier, James Wall, ouvrier cordonnier, se trouvait dans un cabaret de Centre street; Michael Caisey y entre pour se rafraîchir; Wall, qui était déjà gris, lui dit: "Paie-moi à boire." L'autre refuse, et l'insistance de Wall devient telle, qu'il est obligé de le repousser; celui-ci alors s'élançait sur Casey, et le frappe d'un coup de couteau dont le malheureux mourait huit jours plus tard, à l'hôpital.

Le même jour, Aars B. Stookey causait, au coin des rues Anthony Little Water, dans les Five Points, avec un homme qui était en état d'ivresse; lui-même avait un peu bu. Passent plusieurs nègres, et l'un d'eux, Teddy Moore, heurte sans le vouloir l'individu arrêté avec Stookey, et s'empresse aussitôt de demander pardon. "Pourquoi ne tues-tu ce noir: s'écrie Stookey et s'adressant à son interlocuteur. Pourquoi ne le tuez-vous pas vous-même?" dit Moore avec beaucoup de sang-froid. Aussitôt, prompt comme l'éclair, Stookey tire un couteau de sa poche et le plonge tout entier dans la poitrine de Moore, qui expira sur la place.

LA FILLE D'UN SUPPLIÉ:—Mlle Harriet Webster, fille aînée du trop célèbre professeur de Boston, s'est mariée avec M. W. Dabney le 2 avril, à Cambridge.—Ces deux jeunes gens étaient dequis longtemps fiancés l'un à l'autre, lorsque l'assassinat du Dr. Parman vint épouvanter Boston; dès que le soupçon eut abattu sa main de fer sur M. Webster, Miss Harriet rendit sa parole à M. Dabney, et depuis l'exécution de son père la pauvre enfant ne son-

geait guère au mariage.—Mais M. Dabney, qui est avant tout un homme de cœur et qui avait pu apprécier les belles qualités de Mlle. Webster, vint réclamer ses droits quelques mois après la fin tragique du meurtre; le noble garçon ne voulut pas rendre victime d'une faute qui n'était pas la sienne, la fille du supplicié.

ANGLETERRE.—Parlement Anglais.—Chambre des Lords—Séance du 14.—A la suite d'une pétition présentée par lord Stanley d'habitants de la Guyane anglaise demandant le changement complet du système représentatif dans cette colonie, le comte Grey déclare que la Guyane aura des institutions libres aussitôt qu'elle sera en position de les avoir. En attendant, il vaudrait mieux améliorer ce qui est plutôt que de le détruire entièrement.

En Ecosse, à Galway, capitale du comté de ce nom, des Anglais et des Anglaises ont protesté à leur manière contre l'intervention du gouvernement dans les affaires de l'église catholique. Samedi, ils ont brûlé lord John Russell en effigie.

Une pieuse Irlandaise, remarquant que le mannequin ministériel n'avait pas le vêtement indispensable, a fourni un de ses peignoirs pour le couvrir tandis qu'une autre individualité, appartenant également au beau sexe, mais fort peu humaine, à ce qu'il paraît, a donné ses jarretières pour rendre l'effigie du premier ministre.

ESPAGNE.—Ce pays où depuis quelque temps se développent avec vigueur les progrès de l'industrie et de la prospérité publique, commence à comprendre que ce dont elle a de plus besoin, c'est de rétablir son crédit perdu sur toutes les grandes places de l'Europe par la mauvaise foi de ses gouvernements. De tous les pays de l'Europe, l'Espagne est en effet celui qui trouverait le moins à emprunter, quelque séduisantes que fussent d'ailleurs ses offres aux capitalistes. Il y a longtemps que ce que l'on appelle l'honneur castillan n'est plus qu'un mot dérisoire aux oreilles des banquiers et des grands spéculateurs étrangers. Les transactions les plus simples inspirent une véritable terreur à ceux qui les suivent de gré ou de force dans quelque localité de la Péninsule.

PORTUGAL.—A Lisbonne, les cortes ont été prorogées au 2 juin. Mais à peine cette ordonnance était-elle connue, qu'un mouvement insurrectionnel éclatait à Cintra. Il va sans dire que son but est le renversement du comte de Thomar, le ministre favori de la reine Dona Maria. Le mouvement paraît sérieux, car c'est le duc de Saldanha qui le dirige. L'influence de cet officier-général sur l'armée est considérable, et sans doute qu'en ce moment la junte d'Oporto aura joint aux siennes les troupes dont elle dispose.

Le roi et le duc de Terceira se sont embarqués pour Santarem avec 1,200 hommes pris sur les 4,000 dont se compose la garnison de Lisbonne. Mais selon toutes probabilités, le roi aura été prévenu par le duc de Saldanha dont toutes les forces ont dû se concentrer sur Santarem. A la demande de la reine, la flotte anglaise a été retenue à l'embouchure du Tage.

On lit dans la Gazette des Hôpitaux: "Il règne en ce moment à Paris une épidémie semblable à celle des années 1837 et 1847. Cette affection, nommée vulgairement grippe, est combattue avec efficacité par le sirop et la pâte de Nafe d'Arabie, dont les propriétés calmantes et pectorales sont chaque jour constatées par nos plus habiles praticiens."

#### ROME.

Une lettre en date du 4 avril nous apprend que la veille Sa Sainteté a donné dans sa chapelle privée le pallium à Mgr. l'Archevêque de New-York et à Mr. l'Evêque de Marquette. Le premier a lu les paroles du serment que reçoit Mgr. de Mazenod. Cette faveur du pallium est accordée à perpétuité aux Evêques de Marseille, à cause de l'antiquité des traditions chrétiennes qui, dans cette ville célèbre, remontent à Saint-Lazare, à Sainte-Madeleine et leurs compagnons. C'est à Garte, pendant l'exil, que Pie IX a concédé ce privilège aux pasteurs de la cité fidèle dont les habitants se préparaient à l'accueillir avec un enthousiasme dont Sa Sainteté a toujours conservé un doux et précieux souvenir.

Si quelqu'un se flotto de bien savoir quelque chose, il ne sait encore rien comme on doit le savoir.

(Epître de saint Paul aux Corinthiens.)

#### NAISSANCE.

Aux Cedres, le 28 ult., la Dame du Dr. A Berthelot, a mis au monde un fils.

#### MARIAGE.

A Ste. Anne de la Pétrade le 5 du courant, par Messire M. M. Brien, J. T. Méthot, à Mlle N. Céline Mathé.

#### DÉCÈS.

Le 3 mai, à Ste. Marie de la Beauce, Mlle Rose Panet, à l'âge de 93 ans, regrettée surtout par les pauvres de l'endroit, qui n'ont jamais imploré en vain son assistance. Elle était sœur de feu l'honorable J. A. Panet, premier Orateur de la Chambre d'Assemblée, et de feu Mgr. Panet, évêque de Québec.

A Montréal, le 5, Dame Catherine Schwartz, épouse de M. Joseph Archambault, peintre, âgée de 31 ans.

A Verchère, le 4, Dame Rosalie Marquette, veuve de feu M. E. Grenier, âgée de 43 ans.

A St. Henri de Lauzon, le 28 ult., M. George Stanislas de Clermont, âgé de 22 ans et 8 mois, fils du major J.-Bte. Miville de Chêne, et devant négocier de Québec.—Ses restes mortels ont été inhumés dans l'église du lieu.

A Villeneuve, île de Guernessey, dans sa 89e année, Dame veuve Sheppard, née Grut, mère de P. Sheppard, écuyer, de Québec, et du shérif de Gaspé.

Jeudi, à St. Roch de Québec, à l'âge de 35 ans, M. Pierre Corneau.

#### PROVINCE DU CANADA.



#### AVIS.

Bureau du Greffier, Assemblée Législative  
Toronto, 12 avril 1851.

Le délai accordé par les Règles de la Chambre, pour la réception des Pétitions relatives à des Bills Privés ou Locaux, expirera le TROIS JUIN, mil huit cent cinquante-et-un

W. B. LINDSAY,  
Greffier Assemblée.

Cet Avis à être publié dans le Canada Gazette, et autres Papiers-nouvelle de la Province, jusqu'à l'ouverture du Parlement.

#### L'OUVRIER

Paraît tous les samedis matin. L'abonnement est d'UNE PIASTRE par année, payable par semestre, d'avance.

Les annonces seront insérées au prix ordinaire. Nous ferons une réduction raisonnable pour les personnes engagées dans le commerce.

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées (franc de port) au Bureau du Journal, No. 49, rue St. Gabriel, Saint-Roch.

FRS. PICHET & CIE.